



**Bureau du surintendant  
des faillites Canada**

Un organisme  
d'Industrie Canada

**Office of the Superintendent  
of Bankruptcy Canada**

An Agency of  
Industry Canada

District de : Québec  
No division : 01 - Montreal  
No cour : 500-11-038496-101  
No dossier : 41-1327397

Dans l'affaire de la proposition de :

**Les Franchises Designmania Ltée**

Débiteur

**RSM RICHTER INC.**

Syndic

---

Date de la proposition :	26 mars 2010	Garantie :	\$
Assemblée des créanciers :	13 avril 2010, 14:00 5, Place Ville Marie, 8e étage Montréal Canada,		
Président :	Syndic		

---

CERTIFICAT DU DEPOT D'UNE PROPOSITION - Article 62

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Le syndic susmentionné doit :

- me fournir, sans délai, une garantie selon la somme susmentionnée; et
- envoyer à tous les créanciers, aux moins dix jours avant l'assemblée, un avis de l'assemblée des créanciers, laquelle sera tenue à la date et à l'endroit susmentionnés.

Date : 26 mars 2010, 15:40

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

, 5, Place Ville Marie, 8e étage, Montréal Canada, H3B2G2, (514)283-6192

**Canada**